

La Proviseure

Aux parents d'élèves

Fort-de-France

Le, 16 Mars 2020

Objet : Fermeture établissement aux élèves – PFMP -COVID-19

Madame, Monsieur Chers parents

Faisant suite au courrier de Monsieur le Recteur, je vous informe que les dispositions générales arrêtées au plan national, s'appliquent pour notre Académie à partir du Lundi 16 Mars et ce, jusqu'à nouvel ordre.

Il s'agit donc de l'arrêt de l'accueil des élèves et des usagers dans les écoles et les établissements scolaires.

En outre, l'accueil physique des usagers (personnels, familles, élèves) dans les services académiques est également suspendu.

Toutefois, le principe de continuité du service public de l'éducation exige que puissent être assurées les actions prioritaires en matière de coordination pédagogique et administrative.

A ce titre, les enseignants demeurent en contact avec vos enfants afin de mettre en place cette continuité pédagogique par le biais de tous les moyens numériques et pédagogiques qu'ils ont à leur disposition. J'ai également demandé aux enseignants qu'ils aient une attention en faveur de nos élèves en difficulté scolaire et à besoins particuliers.

Je vous demande de vous rendre régulièrement sur le site de l'établissement : <u>Ipdillon.com</u> afin de prendre connaissance de toutes les informations que je mets à votre disposition.

Et enfin, je vous informe qu'une réunion s'est tenue aujourd'hui entre le Recteur et les chefs d'établissement. Au cours de cette réunion nous avons été informés de la suspension des périodes de stage(PFMP) jusqu'à nouvel ordre. Aucun élève ne doit donc se rendre en stage pour le moment.

Je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur mes salutations distinguées

La Proviseure

G.KECLARD Marius Co

PROVISEUR -

FORT DE FRANCE